

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 DECEMBRE 2022

Mmes et MM : Patrick ANDRIEU - Laurent BAEZA - Colette BOBE - Jeanine BOUTBOUL – Eric FOUCHER - Yvan GAETTI – Jacques ISVY – Rodolphe LAVEILLE – Monique LETEMPLE - Jacques MISSISTRANO - Yvette MARYNBERG – Alain PERALTA - François PINCHON – Michel ROMANET – Alain ROUX

Le conseil d'administration s'est réuni à 18 heures 15.

M. MISSISTRANO, doyen du conseil d'administration, préside le début de séance. Il explique que conformément aux statuts le vote du président s'effectuera à bulletins secrets. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et remercie la présidente Colette BOBE pour sa bonne gestion de notre club .
Nous passons au vote :

1 – Election du président

Candidats : MM Eric FOUCHER et ROMANET-PÉRROUX Michel.

M. FOUCHER a obtenu 8 voix et M. ROMANET-PERROUX 7 voix.

M. FOUCHER est donc élu président de l'ABBSM. Il assure la suite de la présidence de la réunion.

Le Président souhaite la bienvenue aux administrateurs et félicite les membres du conseil d'administration pour le travail accompli au cours du dernier exercice.

2 – Election du vice-président

Candidat : M. François PINCHON

Monsieur PINCHON est élu à l'unanimité

3 – Election du secrétaire général

Candidat : M. GAETTI

M. GAETTI est élu à l'unanimité

4 - Election du trésorier général

Candidat : Mme Yvette MARYNBERG

Mme MARYNBERG est élue à l'unanimité

5 – Election du secrétaire adjoint

Candidats : MM MISSISTRANO Jacques et PERALTA Alain

MM MISSISTRANO et PERALTA sont élus à l'unanimité.

6 – Election du trésorier adjoint

Candidats : Mme Monique LETEMPLE et Patrick ANDRIEU

Mme LETEMPLE et M. ANDRIEU sont élus à l'unanimité

Composition du bureau

Eric FOUCHER, François PINCHON, Yvan GAETTI, Yvette MARINBERG, Jacques MISSISTRANO, Alain PERALTA, Monique LETEMPLE et Patrick ANDRIEU composeront le bureau de l'ABBSM.

Cette liste sera communiquée à la Sous-Préfecture de Nogent sur Marne dans un délai d'un mois ainsi qu'à la mairie de Saint Mandé, à la Direction des parcs, jardins et espaces verts de Paris et au Comité de la Vallée de la Marne.

7 – Election du contrôleur des comptes de l'ABBSM

Candidat M. Bernard DEVOS : élu à l'unanimité

8 – Nomination des membres du conseil de discipline

Les sociétaires suivants Mmes et MM Simon KREL, Philippe GENDRE, Claire POIRISSE, Nicole DRAY, Charles FAZI et Elisa LANGLOIS (boules), désignés lors de l'AG composeront le conseil de discipline.

9 – Commission informatique et site Web

BAEZA Laurent et Yves MEUGNIOT

10 – Commission relations humaines

Colette BOBE et Jeanine BOUTBOUL

11 – Commission intendance et fournitures

François PINCHON et Yvan GAETTI

12 - Commission voyages

Colette BOBE et Jeanine BOUTBOUL

13 – Commission fêtes et animations

Michel ROMANET-PERROUX et Alain ROUX

14 – Commission travaux

François PINCHON, Alain PERALTA, Jacques MISSISTRANO et Yvan GAETTI

15 – Commission sanitaire

Rodolphe LAVIELLE

Questions diverses

Forum des associations

Faire le nécessaire pour inscrire l'ABBSM sur la liste des associations du 12^{ème} arrondissement.

Association avec un autre club

Etudier la possibilité de s'associer avec un autre club pour organiser des animations.

Fête de fin d'année

Nous avons un devis pour l'organisation du repas du 18 juin 2023, prévoir un autre devis comparatif (voir Didier VIALA, bouliste, qui est en relation avec un traiteur qui a donné satisfaction à une festivité de la section boules)

Infiltrations.

En ce qui concerne les infiltrations dans la salle des boulistes nous allons relancer la mairie de Paris sur ce problème.

Thermostat

Rappeler aux arbitres de régler le thermostat des températures à 19 degrés, le soir à la fermeture.

Gazette

Etudier le projet d'une gazette trimestrielle qui relaterait tous les petits évènements du club.

Arbitres

Notre équilibre financier se situe à une moyenne de fréquentation de quinze tables ce qui est presque le cas actuellement, d'autre part nous avons augmenté le tarif des droits de table ; de ce fait le conseil d'administration décide d'augmenter de 10% le traitement des arbitres. De plus les primes de fin d'année sont reconduites dans les mêmes conditions que l'année dernière.

Compte-tenu de la virulence de la 9^{ème} vague du Covi, il est nécessaire d'aérer la salle 2 à 3 minutes au milieu du tournoi.

Le président
Eric FOUCHER

Le secrétaire général
Yvan GAETTI